

ANNEXE 1

Aire des « Gilets » BERGERAC

Gestionnaire

Communauté d'Agglomération Bergeracoise
Domaine de la Tour
CS 40012
24 100 BERGERAC

Localisation de l'aire

Aire des « Gilets »
24 100 BERGERAC

Capacité d'accueil

Nombre de places conformes aux normes techniques édictées par le décret n°2001-569 du 29 juin 2001 : **36 places**

Elle se divise en 18 emplacements de 150 m² chacun pouvant accueillir 2 caravanes.

Équipement

Chaque emplacement est doté d'un équipement sanitaire individuel de manière à permettre de responsabiliser les utilisateurs et éviter les conflits d'usage inhérents à des équipements sanitaires communs à plusieurs familles. L'aire de BERGERAC est donc équipée de sanitaires complets avec distribution d'eau chaude.

Chaque bloc sanitaire comprend :

- ◆ 1 douche, 1 WC, un auvent avec bac à laver, un coffret mural de distribution d'eau et d'électricité.

Services

L'aire d'accueil nécessite un entretien régulier, afin de la maintenir en permanence en état de bon fonctionnement et de propreté.

Un travail de responsabilisation est quotidiennement effectué auprès des familles qui assurent elles-mêmes le nettoyage de leur emplacement.

Depuis novembre 2015, la CAB a la mission de gardiennage et d'entretien de l'aire d'accueil.

Le ramassage des ordures ménagères est assuré, deux fois par semaine, par les services de la CAB.

Modalités de gestion et gardiennage

Le service gens du voyage de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise gère l'accueil.

Le service gère directement l'accompagnement social depuis le 1^{er} juillet 2015 avec une éducatrice spécialisée. Depuis le 1^{er} septembre 2015 un second éducateur spécialisé, responsable du service est en fonction.

Le paiement des fluides est en fonction de la consommation.